



# Thervay



## Bulletin Municipal

### JANVIER 2018

#### DANS CE NUMÉRO

La lettre du Maire  
Les travaux en 2017  
Les prévisions 2018  
La commission des bois  
Le personnel  
Le réveil du cygne  
Le centre de secours  
Syndicat des eaux  
Le brochet de l'ognon  
A.C.C.A. de Thervay « Le Cor »  
La page pratique  
Evènements Jura-Nord

#### La Lettre du Maire

*Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous ses meilleurs vœux de bonheur de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2018.*

*L'année 2017 a de nouveau été marquée au plan national par de nouveaux évènements dramatiques, attentats, inondations, accidents. Ayons tous une pensée pour ces familles endeuillées. De notre côté restons vigilants et prenons toutes les mesures nécessaires à notre sécurité. N'hésitez pas à me contacter si vous remarquez quoi que ce soit de suspect.*

*Au 31 Décembre 2016, date de la fin de l'existence de la COMMUNAUTE DE COMMUNES NORD OUEST JURA, **THERVAY** est rattachée à la **COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD** située à Dampierre qui a déjà repris la compétence des écoles, et qui prendra la compétence assainissement au **01 Janvier 2018**.*



*Sur le plan communal, 2017 a vu :*

***La réalisation de la nouvelle Station d'Épuration**, dont les travaux ont commencés début avril, sur **3 sites : la STEP route de Malans, le Poste de Relevage rue Basse et le Bassin d'Orage, route de Dijon**. Le 16 Novembre la STEP a été mise en service par la Sté SCIRPE, Monsieur BONVIN. Cet ouvrage de type rizosphère, filtres plantés de roseaux à une capacité de 514 EH (Equivalents Habitants). Les eaux usées du bourg seront acheminées vers la nouvelle station depuis un poste de relèvement rue basse. Ces eaux passeront par un prétraitement constitué d'un dégrilleur automatique, puis elles seront envoyées vers un lit bactérien permettant l'élimination de l'azote. Un ensemble de 3 lits macrophytes (roseaux 3050 ont été planté) constituant le 1<sup>er</sup> étage ayant une surface totale de 514,08 m<sup>2</sup> permet de retenir mécaniquement les matières en suspension. Ces eaux prétraitées sont ensuite dirigées vers le 2<sup>ème</sup> étage composé de 2 lits macrophytes d'une surface de 257,40 m<sup>2</sup> qui a pour vocation de bloquer les matières dissoutes et azotées. Les eaux traitées sont ensuite dirigées vers un canal de comptage avant de rejoindre l'Ognon via le ruisseau qui a été curé dans les règles de l'art données par l'ONEMA. (Police de l'Eau).*

*Pour la réalisation de cette nouvelle STEP 3 entreprises ont travaillé sur les différents sites : **SCIRPE** pour la station avec F.BULLOZ en sous-traitant, **OGELEC** pour le poste de relevage et le bassin d'orage avec TPRE en sous-traitant, et l'ENT **CADOUX** pour tous les réseaux.*

Suite Page 2



## **La Lettre du Maire : « suite et fin »**

Pour cet ouvrage la Commune à emprunter la somme de **1.157.000 €**  
Devant le faible budget assainissement à la prise de notre mandat en 2014 nous avons été contraints de pratiquer une forte augmentation des tarifs d'assainissement, qui aujourd'hui sont de 48 € pour la partie fixe, et de 1,80 € pour le m3 d'eau.

Je rappelle qu'il y a encore des fosses septiques non shunter et des installations non conformes. Le service assainissement de **JURA NORD** devrait vérifier ces installations au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Rue de la Creuse et rue du Moulin, les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ainsi que le remplacement des lampadaires avec des ampoules basse consommation se sont terminés au printemps. Le budget impactant la commune était de **42.611,01 € TTC**. Nous avons effectivement réglé la somme de **38.001,79 € TTC** soit une économie de **4.609,22 € TTC**

Goudronnage par la Sté SJE de la rue de la Creuse, la rue du Village et de la plate-forme de la citerne incendie rte de Saligney pour un montant de **42.043,20 € TTC**. Nous avons bénéficié d'une subvention du Département de **7.362,20 € TTC** ce qui au final nous a laissé une facture de **34.681 € TTC**.

Réfection par la STE SJE des bas-côtés de la rue de la Creuse pour aménagement d'un couloir piétons, coût de l'opération **9.037,20 € TTC**.

Sécurisation du Village par l'ent. GLOBAL : création du couloir piétons rue de la Creuse, zébrage sur la D459 vers la caserne des pompiers, installation d'un cédez le passage rue Basse – rue de Malans, bande discontinue centrale entrée de Thervay côté Malans pour canaliser les voitures qui arrivent vite, réfection des bandes et passages piétons existants pour un coût de 5.098,92 € TTC

Installation de **2 radars pédagogiques** sur poteaux électriques, sur la D459 par la Sté ICARE. Montant du devis 5.535,60 € TTC. Notre Député JM SERMIER nous a attribué sur son enveloppe parlementaire la somme de 2.000 €. Les amendes de Polices nous ont permis d'obtenir une subvention de 1.159,25 € TTC. Le reste à charge de la commune s'est élevé à : 2.376,35 € TTC

Cet automne l'ent MARTIN a procédé au nettoyage du lit du GRAVOLON et a coupé les arbres en bordure des rives. Ces travaux demandés par l'ONEMA devaient être réalisés par les riverains propriétaires par moitié du **GRAVOLON**, ce ruisseau étant privé. Devant la complexité des dossiers à établir (1 par particulier), nous avons décidé avec le SIAER, l'Association FONCIERE et la commune avec l'accord du conseil municipal de faire réaliser ces travaux et de se partager la facture en 3. Nous avons donc chacun payé la somme de 1.260 € TTC. A compter de ce jour, les particuliers doivent entretenir ce ruisseau.

L'informatisation du cimetière a été commandé au SIDEC pour une valeur de 1.882 €

### **Quelques projets pour 2018.**

Enfouissement des lignes et remplacement des lampadaires rue des Aigeottes

Installation de la montée en débit (internet) au village prévu fin.... 2018

Inventaire de l'état des bâtiments communaux

Mise aux normes de l'ancien éclairage public par des lampes basse consommation et remplacement de coffrets électriques vétustes

Création d'une citerne incendie pompiers de 120 M3 à la Chaintre.

Pour information Claude MAIRET, notre employé communal a déserté la commune fin décembre pour une nouvelle vie, celle de retraité ! que nous lui souhaitons très heureuse.

Morgan DESCHAMPS le remplace dès à présent toujours à mi-temps avec DAMMARTIN-MARPAIN.

Je terminerai en remerciant tout le personnel communal : Patricia MUSSOT secrétaire, Claude MAIREY et Morgan DESCHAMPS agents communaux, Geneviève CHAMPONNOIS agent d'entretien et Martine METZ pour l'agence postale. Je remercie également le Comité des Fêtes, l'ACCA LE COR, le BROCHET DE L'OGNON, le Club du bricolage et la Paroisse qui animent notre commune.

**Je vous renouvelle à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2018, sur notre sympathique commune de THERVAY ou il fait si bon vivre !**

# Travaux réalisés en 2017

## Station d'épuration et Réseau d'assainissement.

**Le Jeudi 16 novembre 2017**, s'est déroulée en présence de Madame le Maire, Gérôme Fassenet Président de la CC Jura Nord, Franck David Conseiller départemental, Christian Faivre Président du Syndicat des Eaux, et de nombreux autres élus la mise en service faite par la Société SCIRPE de la nouvelle station d'épuration de Thervay.



**D'une capacité de 514 équivalent / habitant** et de type rhizosphère (filtrage réalisé à l'aide de plantes de roseaux), la nouvelle station traitera les eaux domestiques de la commune. Les eaux usées seront acheminées vers la nouvelle station d'épuration depuis un poste de relèvement situé rue Basse. Les eaux passeront par une étape de prétraitement constitué d'un dégrilleur automatique, elles seront ensuite pompées et envoyées vers un lit bactérien permettant de renforcer les conditions oxydantes indispensables à la nitrification (élimination de l'azote).

**3050 c'est le nombre total de roseaux planté** sur les bassins de la station. Un ensemble de 3 lits macrophytes (roseaux) constitue le 1er étage avec une surface totale de 514,08 m<sup>2</sup>. Il permet de retenir mécaniquement les matières en suspension contenues dans les eaux.



Les eaux prétraitées sont ensuite dirigées vers un nouveau poste de relèvement qui permet d'alimenter le 2ème étage composé de 2 lits macrophytes d'une surface totale de 257,40 m<sup>2</sup> et qui a pour vocation de bloquer les matières dissoutes et azotées. Sur ces 5 lits macrophytes 3.050 roseaux ont été plantés. Les eaux traitées sont ensuite envoyées vers un canal de comptage permettant la comptabilisation en m<sup>3</sup> des eaux en sortie de traitement. La station actuelle sera détruite au premier trimestre 2018.

**Le bassin d'orage** et les postes de refoulement ont été réalisés par la société OGELEC basée à Pontarlier

**Le réseau d'assainissement** a été réalisé par la société CADOUX basée à MERCEY LE GRAND.

**L'emprunt pour cet ouvrage est de 1 157 000 €**

**500M**

## DE RENFORCEMENT DES

### LIGNES ÉLECTRIQUES

### RUE DE LA CREUSE

Après la rue Basse et la rue de Malans, c'est au tour de la rue de la Creuse et du Moulin de renouveler son



réseau électrique et téléphonique. 500 m c'est la longueur du tracé impacté.



Les emplacements des lampadaires et le passage des tranchés ont été étudiés en tenant compte des limites communales. Les riverains ont été concertés avec une attention toute particulière. Le coût de cette réfection sera de 223.116,10 € TTC à la charge du SIDEIC, et 39.131,90 € TTC à la charge de la commune.

## Sécurité au Village

Le Conseil Municipal a mis en œuvre un dispositif se composant de plusieurs équipements de voiries afin d'assurer une meilleure sécurité aux habitants de Thervay

La mise en place de 2 radars pédagogiques sur la route de Dijon, comme vous pouvez le constater, il a un fort impact



auprès des automobilistes, très dissuasifs, associés aux bandes sonores coté Dijon vers la caserne des pompiers et les passages pour piétons.

Le centre du village avec le traçage au sol associé à une limitation de vitesse à 30 Km/h.



Le passage pour piéton matérialisé par un marquage au sol suite à la réfection de la chaussée rue de la creuse.

La sortie de Thervay coté Malans, un marquage centrale et un cédez le passage .

## Travaux pour 2018

### Rue des Aigeottes

Dans le courant de l'année, Le renforcement des lignes électriques et téléphoniques se poursuit avec la rue des Aigeottes.

### Monté en débit internet

Installation d'un NRA MED (Nœud de Raccordement Abonné de Montée en débit) fin 2018

### Mise aux normes de l'éclairage public

Le remplacement des anciennes lampes par des basses consommations et le changement des coffrets électriques vétustes.

### Citerne à incendie

La création d'une citerne de 120m3 à la Chaintre

## REGLES DE CIVILITÉ

### **INTERDICTION DE BRÛLER LES DÉCHETS DANS LE VILLAGE.**

**Nuisances sonores Les bruits de voisinage portent atteinte à la qualité de vie et à la tranquillité, mais aussi à la santé. Ne pas tondre pendant les heures de repas. Pas de bruit entre 22 H et 6 H.**

**Ne pas faire de bêtises sur les vélos des enfants cour de la mairie, cela peut avoir des conséquences importantes pour les utilisateurs.**

**Etre responsable des jeunes enfants sur la place et dans les rues.**

**Aux propriétaires de nos amis les bêtes, ne pas les laisser faire leurs besoins n'importe où, divaguer et aboyer. Les tenir en laisse.**

**Je rappelle qu'il est interdit de mettre des branchages ou autres objets dans la carrière au-dessus du Val. Les déchetteries sont prévues pour cela.**

**Tenir le tour des bacs à verres propres.**

**Rouler à allure modérée dans les rues de Thervay : 50 Kms/h voir 30 kms/h dans le centre du village. Petit rappel à l'usage des propriétaires de voitures qui encombrent les trottoirs en permanence et obligent ainsi les piétons à marcher sur la route et se mettre en danger.**

**LA VIE SANS DESHERBANT. Comme la lois l'y oblige la Commune de THERVAY n'emploie plus de produits phytosanitaires pour entretenir l'espace public.**

**Il faut que l'on s'habitue à voir un peu plus d'herbe sur les trottoirs ou bas-côtés. Nous passerons la débroussailluse là ou se sera possible, mais nous ne le ferons pas le long des habitations au risque d'abimer murs ou crépis. Cette problématique doit devenir l'affaire de tous : dès maintenant chacun devra penser à entretenir son devant d'habitation. Je compte sur vous pour participer à la propreté du village»**

Un petit compte rendu sur les bois, salle du club, salle des fêtes, voûte, cimetière, incivilités, mot de la fin.

### **Commission des bois :**

Les 233 M3 de chênes de la parcelle 8 des Vernayes ont été achetés en septembre par la scierie Brochet de Chamblay pour la somme de 47800 €, et les houppiers ont été distribués aux 11 affouagistes pour 1276 €.



Je salue M PERNOT Benoit garde ONF, les garants et les membres de la commission pour leurs dévouements.

### **Salle du club :**

Cette année 2017, elle à été prise 42 fois par différentes identités « Commune, CU-MA, Groupama, Pêche, Chasse, Réveil du cygne, MSA, activité Bricolage, Couture, Particuliers ».

Je vous rappelle que cette salle vous est prêtée gratuitement, lorsque vous avez fini, prenez le temps de couper les radiateurs, éteindre les lumières, balayer et récurer si besoin, d'avance Merci.

### **Salle des fêtes, voûte :**

La voûte à été louée 10 fois

La salle des fêtes 22 fois

Tables et chaises 12 fois

L'alambic 0 fois

### **Les recettes :**

Salle des fêtes, voûte, tables et chaises  
3189,00 €

### **Les dépenses :**

Eau, EDF, combustible, factures,

Abonnements : 2424.46 €

Solde 2017 : 764.54 €

Solde depuis 2012 : 478.89 €

Pour louer la salle des fêtes il faut un chèque de 50 € à la réservation

### **A la prise en compte de la salle :**

Une attestation assurance responsabilité civile au nom du loueur

Un chèque du montant de la location

Un chèque de caution de 250 €

### **Cimetière :**

Pensez au renouvellement de vos concessions, n'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez un doute.

### **Incivilités :**



Poubelles auprès des bacs à verres, déchets verts dans les chemins, pneus, plastiques, palettes sur les parkings, sciure dans les Sommières des bois, pour tous ceci il y à les déchetteries.

Enfin je présente tous mes vœux de santé aux administrés, ainsi qu'à nos employés communaux Geneviève Champonnois, Martine Metz, Patricia Mussot, Morgan Deschamps et je souhaite une excellente retraite à M Claude Mairey.

**Christian CRETIN**

## LE PERSONNEL



Patricia MUSSOT  
Secrétaire de Mairie



Morgan DESCHAMPS  
Agent Communal



Geneviève CHAMPONNOIS  
Agent d'Entretien



Martine METZ  
Responsable Agence Postale



## Etat civil

### Naissances

24 Janvier 2017

**Lénaïck JACOT**

filie de Cyril JACOT et Jennifer NEE

21 Mars 2017,

**Typhaine CRETIN**

Fille de Benoit CRETIN et Marie-France JEANNET

### Mariages

21 Janvier 2017

**Jean ERNENWEIN et Odile FONTAINE**

05 Aout 2017

**Antoine CHAMPONNOIS et Amandine SEGUIN**

### Décès

29 Janvier 2017, Madame Jeanne BARTHOLMOT.

10 Janvier 2017, Monsieur Vincent FERREIRA.

05 Mai 2017, Madame Marguerite BOUCHET.

11 Juillet 2017, Madame Marguerite CHAILLET.

05 Septembre 2017, Monsieur René PETITLAURENT

23 Décembre 2017, Madame Collette BARBIER

### LE 22 DÉCEMBRE 2017

Mme le Maire, en présence des précédents Maires, Marie-Claude CORNU et Roland GUILLEY de Claude CHAMPONNOIS Président de l'AF et de quelques des



membres du conseil municipal a eu le plaisir d'offrir le pot de l'amitié à Claude MAIRET qui nous quitte pour une retraite bien méritée après 15 ans de bons et loyaux services. Claude est remplacé par Morgan DESCHAMPS, à qui nous souhaitons la bienvenue.

le 29.07.2017 Mme Le Maire a eu plaisir d'accueillir en Mairie

EBEN né le 7.12.2013 et SHEYEN née le 25.07.2016 enfants de Nicolas TABOUREAU et



Nadège BELORGEY qui ont reçu de leurs parrains et marraines la promesse de les guider tout au long de leur vie comme le veut la tradition du baptême républicain.

# LE COMITE DES FÊTES

## LE REVEIL DU CYGNE

**MARS**  
**LE CARNAVAL**



**JUIN**  
**LE VIDE-GRENIER**



**JUILLET**  
**Le Comité au 14 Juillet**



**NOVEMBRE**  
**La Soirée du Beaujolais**



# Bilan d'activité de l'année 2017 du centre de secours de THERVAY

Le centre de secours de Thervay sous le commandement du Lieutenant Martial VANNIER compte un effectif global de 25 sapeurs-pompiers volontaires dont 3 affectés au service de santé (1 médecin et 2 infirmiers) avec une moyenne d'âge de 40 ans, l'effectif disponible est plutôt faible **en journée** (de 7h00 à 18h00) en moyenne 2.5 pompiers, il est cependant confortable la nuit en moyenne 8.5 pompiers de disponible.

Durant l'année 2017, les pompiers de Thervay ont effectué un total annuel de 200 interventions soit en moyenne 4 interventions par semaine. Pour mémoire 154 interventions ont été réalisées en 2016. L'année 2017 a subi une hausse de 46 interventions soit environ 25% d'augmentation.

Secteur Intervention Thervay	Feu x	O D	AVP AP	Total
Brans	1	0	6	7
Champagney	2	5	6	13
Dammartin-Marpain	1	2	8	11
Frasne-Les-Meuilières	1	1	4	6
Moissey	1	4	24	29
Montmirey-La-Ville	1	1	3	5
Montmirey-Le-Château	2	0	8	10
Mutigney	0	3	2	5
Offlanges	1	0	5	6
Ougney	0	1	11	12
Pagney	0	5	20	25
Pointre	0	0	4	4
Saligney	2	0	8	10
Serre-Les-Moulière	1	1	5	7
Taxenne	1	0	6	7
Thervay	0	2	14	16
Vitreux	1	2	7	10
Hors Secteur	5	1	11	17
Total / Rubriques	20	28	152	200

Cela représente :

20 feux allant du feu d'habitation au feu de cheminée soit 10.00 % de nos interventions 28 opérations diverses soit 14.00 % de nos interventions 152 AVP et secours à victimes soit 76.00 % de nos interventions.

Sur le plan administratif en 2017,

3 recrutements de sapeurs-pompiers volontaires issus des JSP de la section Jura Nord.

A noter le départ à la retraite de notre médecin commandant Nadine GIRARD effectif au 31/12/2017 pour lequel nous recherchons un remplacement.

Remise de médailles et Promotion de grade en 2017

## Promotion de grade :

*L'adjudant-Chef devient le Lieutenant Martial VANNIER*

*L'adjudant-chef devient le Lieutenant Sébastien BENEY*

*Le caporal-chef devient le Sergent André TOUYARD*

*Le sapeur de 1<sup>ère</sup> classe devient le Caporal Hervé ROBARDET*

## Remise de médailles :

Médaille d'honneur échelon or

*Sergent André TOUYARD*

Médaille d'honneur échelon argent

*Médecin commandant Nadine GIRARD*

*Caporal-chef Raphaël NEUSER*

Médaille d'honneur échelon bronze

*Sergent-chef Anthony DESMOUSSEAUX*

*Sergent Matthieu BOULANGER*



L'ensemble des sapeurs-pompiers actifs, retraités et les jeunes sapeurs-pompiers vous remercie de votre accueil lors de notre passage pour la vente de notre calendrier et vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Lieutenant Martial VANNIER

Chef du Centre de secours de Thervay



SINDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE MONTMIREY –le-  
CHÂTEAU

7, Place des cygnes 39290 THERVAY

2017

- 1° L'assemblée générale de décembre 2017 par délibération à l'unanimité a décidé suppression du budget principal 613 (assainissement) pour le remplacer par le budget annexe 614 (eau)
- 2° Lancement de l'étude pour le remplacement de la conduite d'eau plus le branchement particulier rue des Aigeottes.
- 3° Le SIE a lancé une procédure pour faire une étude hydrogéologique du puit de captage : 1ère phase de l'étude terminée. En conclusion de l'étude déjà réalisée nous avons une eau de bonne qualité et en quantité largement suffisante. La deuxième phase est terminée l'étude est aux mains des services de la préfecture pour valider les recommandations de l'hydrogéologue.
- 4° Radio-relève : 11 communes sont déjà équipées en radio ce qui nous a permis de trouver plus de 219 fuites après compteur chez l'abonné dont 27 sur la commune de THERVAY.
- 5° Travaux de remplacement d'une grande partie des réseaux de Mutigney début des travaux fin janvier 2018.
- 6° Réalisation de l'accessibilité au syndicat ou déplacement du siège en étude avec la commune !
- 7° Plusieurs fuites ont été trouvées sur le réseau à Thervay en fin d'année.
- 8° Nouveau logo du SIE



## LE BROCHET DE L'OGNON

Bonjour, voici un petit mot sur la société de pêche:

« Le brochet de l'ognon » est une société de pêche dont le siège est une APPMA (association pour la protection des milieux aquatiques) dont le siège est à THERVAY.

Il a pour but de favoriser la pêche sur les communes de THERVAY, BRESILLEY, MAILANS BARD-LES-PESMES, MARPAIN, MONTRAMBERT

Cette année nous avons aleviné 70 Kg de Sandres, 150 Kg de Brochet, 220 Kg de Truites et 5 Kg de Saumons de fontaine, ceci pour le plus grand plaisir des pêcheurs.

**Le président B GELEY**

Les cartes de pêche sont disponibles chez:

- **GELEY BERNARD** 4 route de Saligney THERVAY  
TEL 0384702366

- **DEPRAZ PAUL** 17 bis rue des Aigeottes THERVAY  
TEL 0384703502

- sur le site « [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) »



## A.C.C.A. DE THERVAY LE COR

**Tous les membres de la société de chasse "Le Cor" de THERVAY, vous souhaitent une excellente année 2018.**

L'A.C.C.A. se compose cette saison de 24 membres dont 4 nouveaux adhérents Mrs BERTHOD, GUERRAZ, LIME et ROMAN et malheureusement la disparition soudaine de Mr Claude VOIDEY en début de saison. Cette saison de chasse 2017-2018 se révèle être très bonne. En effet, à cette date de fin décembre 2017, le tableau de chasse au niveau des sangliers s'élève à 50 animaux prélevés, la population semble être en stabilité voir en progression par rapport à la saison dernière. La population de chevreuil est également stable. De plus, la population de cervidés semble progresser sur notre territoire et un prélèvement de daguet nous a été attribué cette saison. Comme chaque année, nous essayons de mettre l'accent sur la protection des cultures avec la mise en place de clôtures électriques dans les endroits sensibles et l'accentuation de l'agraine au bois afin de limiter les dégâts causés aux cultures et sur la sécurité de tous lors de nos activités. Concernant le petit gibier les populations restent faibles. Des aménagements concernant la délimitation de certains secteurs de la forêt ont également été effectués cette année.

Nous vous réitérons nos meilleurs vœux pour cette année 2018.

Le Conseil d'administration

## Urbanisme

### Elaboration du PLUi : c'est parti !

Le plan local d'urbanisme intercommunal est un document stratégique qui fixe les objectifs et les règles de développement à l'échelle de l'intercommunalité.



C'est une nouvelle étape pour l'urbanisme qui franchit les frontières municipales et se vit désormais à l'échelle de l'intercommunalité. Voté en 2015 par les élus de la CC Jura Nord, dans la continuité du projet de territoire, cet outil constitue une aide précieuse pour élaborer un projet de développement respectueux de l'environnement sur l'ensemble des 33 communes, dans les règles d'occupation des sols. Il détermine les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée. L'élaboration du PLUi est un processus complexe qui va s'enrichir au fur et à mesure de cinq grandes étapes : analyse du territoire, élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), mise en place des règles communes, enquête publique, et enfin, approbation. Jura Nord en est pour l'heure à la première étape de diagnostic. Il s'agit de dresser un état des lieux exhaustif du territoire, notamment du point de vue démographique, socio-économique, environnemental... Ces différentes phases vont se construire en concertation avec les habitants. Le 16 septembre dernier, une randonnée PLUi était organisée pour sensibiliser les élus aux enjeux paysagers. Le 13 décembre, une première réunion publique permettait aux habitants de questionner élus et techniciens sur le projet. Des registres de consultation, destinés à recueillir les observations des habitants, est à disposition dans les mairies du territoire, et au siège de la CCJN à Dampierre. D'autres démarches partagées jalonnent l'année 2018, et vous seront communiquées via le site de Jura Nord, [www.jura-nord.com](http://www.jura-nord.com).

## Forum des associations

### de Jura Nord : à vos agendas !

Vous recherchez une association ? Vous souhaitez pratiquer une activité sportive, artistique... ? Rendez-vous le samedi 15 septembre 2018 pour le second Forum des associations de Jura Nord, à l'Ecole de musique et de danse d'Orchamps. Entrée gratuite.

## BÂTIMENTS

### RÉOUVERTURE POUR LA RENTRÉE 2018



■ **Ecole de musique et de danse**  
Débutés le 13 juin 2017, les travaux de l'Ecole de musique d'Orchamps ont pour objectif de requalifier le bâtiment, le rendre performant énergétiquement, fonctionnel au regard des activités et besoins de la structure, tout en préservant son cachet patrimonial. Dans cet esprit et pour conserver l'identité des lieux, la charpente a été maintenue et entièrement renouvelée. Le bâtiment, accessible PMR, sera constitué de quatre salles de musique et un accueil au rez-de-chaussée. A l'étage, une salle de danse sera aménagée. Le bâtiment de l'ancienne grange sera quant à lui transformé en salle de solfège. Financés en partie grâce à la démarche TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) de Jura Nord, les travaux devraient être terminés au cours de l'été 2018, pour une réouverture prévue pour la rentrée 2018.

■ **Gymnase de Fraisans**  
Egalement engagé dans le cadre de la démarche TEPCV de Jura Nord, ce projet prévoit une réhabilitation massive du gymnase intercommunal de Fraisans, devenu au fil des années une « passoire thermique ». Les travaux ont démarré en octobre 2017, pour une livraison prévue en août 2018. L'ensemble de l'enveloppe extérieure sera changé et traité thermiquement. Il est prévu d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment, ainsi qu'un système de chauffage par pompe à chaleur géothermique. Le site deviendra accessible PMR. Au rez-de-chaussée, une extension sera créée à l'emplacement de l'actuel parvis. A côté, les bureaux, vestiaires et locaux techniques seront réagencés. A l'étage, des vestiaires viendront s'adosser à la salle de lutte. Une salle fermée, destinée à l'usage de la gymnastique, sera également aménagée. Enfin, une salle dédiée à l'escalade sera construite au-dessus de l'extension.

## Environnement

### Eau et assainissement : une augmentation raisonnable

Dans le cadre de la loi NOTRe, la compétence assainissement sera transférée à la CC Jura Nord au 1er janvier 2018, et l'eau au 1er janvier 2020.

C'est une profonde réorganisation de la gestion locale de l'eau et l'assainissement que prépare Jura Nord. Actuellement, ces compétences sont gérées par les communes ou par des syndicats intercommunaux. La loi NOTRe prévoit le transfert obligatoire de ces compétences pour le 1er janvier 2020. Jura Nord a fait le choix d'assurer en compétence optionnelle l'assainissement au 1er janvier 2018, afin de déployer et préparer au mieux cette nouvelle organisation. Sur notre territoire, quatre syndicats existent. Un d'entre eux, à cheval sur plusieurs intercommunalités, devrait se maintenir. En revanche, le SIED, le SIAR et le SIVU de Fin de Champagne seront dissous. Les communes adhérentes à ces structures, ou gérant ces compétences en régie, seront donc dans l'obligation de les transférer à Jura Nord. Pour l'eau, il s'agit des communes de Rans, Dampierre, Ranchot, Sa-

lans, Evans, Etrepigny, Montepain, La Barre, Plumont et Fraisans. Pour l'assainissement, il s'agit des communes de Rans, Dampierre, Ranchot, Salans, Evans, Etrepigny, La Barre, Petit-Mercey, Louvatange, Taxenne, Pagny, Vitreux, Saligney, Gendrey, Orchamps, Plumont, Fraisans, Ougney, Dammartin-Marpain, Montmirey-le-Château, Montmirey-la-Ville et Thervay. Pour l'usager, pas de bouleversement dans les démarches : seul l'interlocuteur changera. Ce transfert a pour objectif de tendre vers une meilleure qualité globale de services. Mais une des difficultés du chantier sera de regrouper ces services qui diffèrent tant par le prix de l'eau, que par la qualité des infrastructures, pour *in fine* harmoniser les tarifs, dans un esprit de solidarité intercommunale. Dans tous les cas de figure, l'augmentation restera raisonnable. Les élus arrêteront un prix qui semble acceptable pour tous les ménages, puis définiront les priorités de fonctionnement et d'investissements, en fonction des moyens.



TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Jura  
.fr  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### EUROVELO 6 RANCHOT - ORCHAMPS LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !

Une autre façon de découvrir le territoire, en prenant le temps de partir de bon matin, sur les chemins, à bicyclette... Les cyclistes et piétons peuvent désormais circuler en toute sécurité sur ce nouveau tronçon de l'EuroVelo 6 entre Ranchot et Orchamps. Les services du Conseil départemental, maître d'ouvrage et maître d'œuvre de l'opération, ont étudié en concertation avec la CC Jura Nord le meilleur tracé, assurant une sécurité optimale aux usagers. Le choix du parcours s'est ainsi appuyé sur le chemin de halage existant entre Ranchot et le Moulin des Malades. Il traverse ensuite le village de la Barre, avant de rejoindre Orchamps par le Chemin des Morts. Soit 6 km de parcours, dont 2,8 km en site propre. Initiés en octobre 2017, les travaux, dont l'enveloppe globale s'élève à 155 000 euros, ont duré trois mois, et ont été financés par l'Etat via l'appel à projets Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV - 52 %), la Région (20 %), le Conseil Départemental du Jura (20 %), et la CC Jura Nord (8 %). Afin de sensibiliser les usagers aux enjeux environnementaux, des actions viendront compléter l'opération en 2018 : équipements de la véloroute, valorisation d'une zone humide à proximité, mais aussi, dans le cadre de la démarche TEPCV de Jura Nord, mise en place d'un rucher, création de panneaux d'informations liés à l'environnement, et réalisation d'actions de sensibilisation avec le public scolaire.

## HORAIRES

### **La Mairie**

Tél: 03.84.70.34.56  
mairie.thervay@wanadoo.fr  
www.thervay.fr

#### **OUVERTURE AU PUBLIC**

**Lundi** de 10h30 à 12h00

**Mercredi** de 08h00 à 11h00  
Fermé le dernier Mercredi du Mois

**Jeudi** de 16h00 à 17h30

#### **PERMANENCE DE MME LE MAIRE**

**Vendredi** de 17h00 à 18h30  
Le premier et troisième Vendredi du Mois  
(sauf urgence sur rendez-vous)



LA POSTE

Tél: 03.84.70.24.02  
Lundi de 8h30 à 11h30  
Mercredi de 14h00 à 18h00  
Samedi de 8h00 à 10h30

#### Numéro d'appel d'urgence

**Pompiers : 18 ou 112**

**Samu : 15**

**La Police : 17**

**Médecin de garde : 39.66**

**Cabinet Médical**

**Pagney : 03.84.81.00.17**

**Pesmes : 03.84.31.22.04**

### **Déchetterie**

Montmirey le Château  
Tél. 03.84.70.26.76  
Saligney  
Tél. 03.84.70.92.26

#### **Horaires d'Été**

Du 28 mars au 9 octobre  
Mercredi & Samedi  
9h00-11h45 13h30-17h45

#### **Horaire d'Hiver**

Mercredi  
13h30-16h45  
Samedi  
9h00-11h45 13h30-16h45

#### Professionnels de santé

##### Infirmière

Françoise DUTARTRE

Tél. 03.84.70.25.68

##### Kinésithérapeute

Louis BUISSON

Tél : 06.73.34.42.77